

Presse Océan

Le 17 octobre 2017

➔ **PONTCHÂTEAU.**

Soliha rénove les logements insalubres

Vincent Bricaud est responsable de l'opérateur Soliha, fondation qui rénove les logements insalubres. Une convention a été signée avec le département et la communauté de communes.



Responsable de l'antenne Soliha, Vincent Bricaud accompagne, entre autres, les locataires dans les démarches d'aide au logement.

Question : expliquez-nous la base de votre action

Vincent Bricaud : « Nous sommes d'abord à l'écoute des travailleurs sociaux qui fréquentent le terrain et donc qui sont les témoins de l'insalubrité. Ils ont la mission de remplir une fiche qui identifie les besoins ».

Quel est le public concerné ?

« Surtout les retraités aux faibles revenus qui sou-

haitent rester à domicile ».

Quels besoins ont-ils ?

« Généralement une meilleure accessibilité en matière de sanitaires mais aussi des travaux d'isolation afin de réaliser des économies d'énergie ».

Quel délai pour réaliser les travaux ?

« Généralement, il faut 18

mois entre la connaissance du dossier et la fin des travaux. Ces derniers sont réalisés sur quatre mois ».

Que deviennent les personnes pendant les travaux ?

« Les locataires sont relogés temporairement, soit en urgence, soit dans le parc public ou privé, mais aussi dans la famille ».